2e Année. — N° 32. Le Numéro : 15 Centimes. Jeudi 9 Août 1894.

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

EN 1894

Rédacteur en chef : Léon MAYET Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

	UN AN
France	8 fr.
Etranger (union postale	9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1er janvier 1894.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne	» 50
Réclames	1 »
Faits divers	2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Extrait des registres des arrêtés du Maire. — Jury international des Récompenses (Groupe V) : Tissus, Vêtements et Accessoires. — Concours de floriculture et d'arboriculture. — Partie non officielle : La fête de la Presse. — Les Congrès : Congrès de Géographie ; Congrès colonial ; Congrès de la Propriété bâtie ; Congrès des Sapeurs-Pompiers. — Autour du Congrès des Sapeurs-Pompiers. — Les Auditions musicales. — La Tunisie. — Les Joutes sur le lac. — Grand Concours musical de Lyon. — Nouvelles de l'Exposition. — Aux Villages exotiques : Un Mariage sénégalais. — Trains de plaisir. — Nos Visiteurs. — Le Concert de l'Exposition. — Un Banquet. — A l'Exposition.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1894

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE

Les conférences et les congrès, qui ajoutent à notre Exposition un lustre nouveau se succèdent sans interruption. Le congrès de la Société de géographie a succédé au congrès de l'Assistance publique et au congrès de l'Industrie minérale ; le congrès des Sapeurs-pompiers avait à peine fini de remplir la ville de mouvement et de bruit que déjà le congrès de la Propriété bâtie tenait sous la présidence de M. Georges Picot, sa première séance à l'Hôtel de Ville. D'autres se préparent encore. Il en est de même des concours ; nous avons eu le concours de gymnastique et de tir ; voici celui de musique, formidable avec la musique de la Garde Républicaine comme musique d'honneur, et trois ou quatre cents sociétés adhérentes qui vont venir ici avec leur cortège de membres honoraires. C'est au bas mot et d'un seul coup une quinzaine de mille personnes qui vont envahir notre ville, ses restaurants, ses hôtels, ses chambres garnies. Et comme cette solennité musicale coïncide avec la bonne époque des vacances, comme on est assuré de trouver dans notre ville, l'entrain bruyant des grands jours de fête, il n'est pas douteux que le 15 août marque l'apogée de notre belle Exposition.

Aussi bien d'ailleurs est-elle en ce moment dans tout son éclat avec le passage du jury. Tout fonctionne partout et à merveille ; les exposants ont tenu à montrer leurs installations sous le jour le meilleur et la cité cosmopolite du Parc de la Tête-d'Or est pleine de gaieté et de vacarme. Les entrées donnent une moyenne de vingt mille par jour, mais tant de curiosités sollicitent le visiteur dans cette ruche industrielle que tous ces groupes affairés se dispersent, se disséminent, se perdent sur l'immense territoire de l'Exposition, les uns se pressant aux Palais Coloniaux, les autres passant en détail la revue de la coupole, ceux-là parcourant les divers pavillons individuels ou se reposant dans les nombreuses brasseries, bars ou cafés, qui par ces temps d'excessive chaleur leur offrent un abri désiré.

Mais il y a pour les habitués un signe infaillible de la multitude des visiteurs ; il est un endroit où tout le monde se retrouve, où tout le monde passe, c'est le petit tramway Averly. Tous les jours, les petites voitures agiles et lestes, si coquettes, se succèdent avec rapidité et presque sans intervalle sur le long ruban de fer, étroit et capricieux, qui fait le tour du Parc, tantôt en plein cœur de l'Exposition, tantôt avec de capricieuses ondulations et de mystérieux sous-bois.

Signe des temps ; on vient d'augmenter son parcours en inaugurant une nouvelle ligne qui, cette fois, fera le tour de la Coupole et amènera les visiteurs de l'entrée principale aux restaurants de la rive droite, et à toutes les expositions qui entourent le Palais des Beaux-Arts. Cette ligne, qui sera fort appréciée, sera livrée au public aujourd'hui ou demain, elle a été inaugurée lundi dernier avec assez de solennité et au milieu d'un grand concours d'invités fort aimablement reçus par M. Averly et par M. Sarcia, directeur de la Société du travail électrique des métaux, collaborateur de Marcel Desprez, et ingénieur électricien de grand mérite et de réputation universelle. Le petit tramway dont nous parlons a été créé à la fois par la Société Averly et par la Société des métaux : les invitations étaient faites au nom des deux Sociétés. M. Chevillard, adjoint au maire, présidait la cérémonie ; M. Faure, conseiller municipal, représentait le Conseil supérieur. Il est presque impossible de citer les invités ; tout ce que Lyon compte d'ingénieurs et d'industriels en renom, au point de vue de l'application de l'électricité aux transports était là. Il nous sera cependant permis de citer, au hasard, parmi la foule, entrevus, plutôt que vus, M. Résal, le sympathique ingénieur en chef de la ville ; M. Vuillemier, le distingué ingénieur de M. Claret qui représentait l'administration de l'Exposition, M. Autonne, ingénieur des Ponts et Chaussées ; le Dr Didelot et le Dr Monnoyer, de la Faculté des sciences, M. Lombard-Gerin, M. Teste, M. Hanquet, directeur des chantiers de la Buire ; Chevalier, sous-directeur de la Compagnie des omnibus et tramways, représentant M. Bonnet, excusé ; Perrin, architecte ; Rochex, chef du secrétariat général du Conseil supérieur ; Chargnoux, directeur de la Compagnie des téléphones ; Léger, Pétrequin, Teinturier, ingénieurs ; Morel, chef monteur de la maison Clémençon ; Bussy, directeur du nouveau Funiculaire ; Ducommun, directeur de l'usine d'électricité ; Gillibert, ingénieur électricien de Marseille ; Randu, constructeur ; Fourier, ingénieur de la Compagnie électro-mécanique ; Allouy, Champenois, Léon Mayet, Henri Martin, Dulac, contrôleur municipal ; Lassaigne, commissaire de police de l'Exposition ; Lenoir, ingénieur de la maison Averly, etc.

Je cite de mémoire et des oublis sont possibles. Tous les invités de MM. Averly et Sarcia ont pris place dans trois voitures coquettement décorées qui stationnaient près de l'entrée. Un coup de sifflet, et les voitures s'engagent dans la nouvelle voie ouverte à leur activité. On revient au point de départ, mais on change de voie et nous repartons vers l'usine centrale, que nous visitons en détail, sous la conduite de guides aussi aimables que compétents. Nous voyons l'installation si complète et si simple de la salle des machines, le grand tableau de distribution, la batterie des accumulateurs, et nous voilà dehors, près d'une table dressée dans une allée et où circule dans les coupes un excellent vin mousseux des Côtes du Rhône, un vrai champagne de la maison Palun.

C'est le moment des toasts. M. Chevillard remercie M. Sarcia et M. Averly, au nom de leurs invités. Il les félicite de leurs travaux couronnés de succès, et de la prospérité de leurs petits tramways : « Vous avez, leur dit-il dans une spirituelle allocution, trouvé un accumulateur, tel que je souhaite le pareil à l'Exposition, c'est celui qui accumule les voyageurs sur votre ligne ! »

M. Averly répond à M. Chevillard en remerciant la municipalité de la bienveillance constante dont elle entoure tout ce qui, à Lyon, contribue au progrès dans tous les ordres de l'activité humaine ; il remercie également cette élite d'invités de marque qui a bien voulu témoigner de son intérêt pour l'expérience qui se poursuit au Parc. Sous le soleil, il y a place pour tous, pour les tramways avec accumulateurs comme pour les autres dont M. Averly voit un représentant autorisé en la personne

de M. Vuillemier, auquel il porte un toast final.

Le distingué ingénieur de M. Claret répond en quelques mots aimables ; les tramways qui doivent nous ramener à la sortie s'avancent et l'on s'est séparé au milieu de la plus franche et de la plus sympathique cordialité, en souhaitant au tramway de M. Averly d'heureux et de fructueux parcours, une voie qui conduise en droite ligne à tous les succès.

***

PARTIE OFFICIELLE

EXTRAIT

DES

REGISTRES DES ARRÊTÉS DU MAIRE

NOUS, MAIRE DE LYON, commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique.

Vu le cahier des charges de l'Exposition de Lyon, autorisée par décret de M. le Président de la République, en date du 22 décembre 1892 ; et, notamment, les articles 68 et 73 de ce cahier des charges ;

Vu le règlement général de l'Exposition, approuvé par l'administration municipale, et spécialement l'article 11 de ce règlement.

Considérant qu'à la demande du Concessionnaire général, il est nécessaire de prendre des mesures, pour permettre de circuler librement autour du palais principal de l'Exposition.

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Les exposants ou permissionnaires dont les établissements sont installés sous le promenoir extérieur de la Coupole, ne pourront occuper, en plaçant des tables, des chaises ou d'autres objets, qu'une étendue de deux mètres de largeur, à partir de la façade extérieure des galeries closes.

Un passage de quatre mètres devra être laissé complètement libre pour la circulation, à la suite des deux mètres occupés par les exposants ou permissionnaires.

ART. 2. — Aucune tente ou bâche ne pourra être adossée ni fixée à la corniche de la Coupole par les concessionnaires dont les établissements sont situés au delà du passage réglementaire de quatre mètres.

ART. 3. — Toute contravention au présent arrêté, qui sera publié et affiché, sera poursuivie conformément aux lois.

Lyon, le 6 août 1894.

Pour le Maire de Lyon :

Le premier adjoint faisant fonctions,

Signé : CHEVILLARD.

Jury International des Récompenses

— SUITE —

GROUPE V

Tissus, Vêtements et Accessoires.

CLASSE 15.

MM.

ARMANDY, Marchand de soies à Lyon, 2 quai de Retz.
BLANCHON, marchand de soies, à Saint-Julien-en-Saint-Alban (Ardèche).
BARDON, fabricant de soieries, 4, Grande rue des Feuillants, à Lyon.
BOUFFIER, fabricant de soieries, à Lyon.
BRUNET-LECOMTE, fabricant de soieries, 24, place Tolozan, à Lyon.
Auguste CHABRIÈRES, marchand de soies, Consul Impérial et Royal d'Autriche-Hongrie.
CHICCO (Eugène), marchand de soies, à Turin.
CLATEL, conseiller municipal, rue Dumenge, 15.
DUMONTEL, conseiller municipal de Turin, membre du Comité d'organisation de Turin, régent de la Banque d'Italie.
GINDRE, marchand de soies, 2, rue Puits-Gaillot, à Lyon.
GIRAUD, marchand de soies, à Lyon.
GUINET, marchand de soies, 4, Place Bellecour, à Lyon.
A. LAMY, marchand de soies, 3, quai de Retz, à Lyon.
MONTVERT, conseiller municipal.
PERMEZEL Léon, marchand de soies, 7, rue de l'Arbre-Sec, à Lyon.
PIOTET, marchand de soies, 4, Grande rue des Feuillants, à Lyon.
RICCARDO GAVAZZI, marchand de soies, à Milan.
RUSCONI, teinturier-apprêteur, à Milan.
SEMENZA (Arthur), marchand de soies, à Milan.
TESTENOIRE, marchand de soies, 13, rue du Griffon, à Lyon.

Suppléants.

MM.

ANTOINE (Alfred), marchand de soies, à Alais.
ADAM, fabricant de soieries, 5, place Saint-Pothin, à Lyon.
BRESSON, fabricant de soieries, à Lyon.
CHABERT (J.), filateur de soies, à Chomérac, (Ardèche), et 8, rue du Garet, à Lyon.
CUCHET (Léopold), filateur de soies, président de la Chambre de commerce d'Aubenas.
GAUTIER, fabricant de soieries, à Lyon.
GUÉRIN (de la maison Vve Guérin et fils), marchand de soies, 31, rue Puits-Gaillot, à Lyon.
HENRY (J.-A.), fabricant de soieries, quai de Retz, 2, à Lyon.
PAYEN, marchand de soies, 9, rue Pizay, à Lyon.
TEISSIER DU CROS, marchand de soies, à Valleraugue, (Gard).

CLASSE 16.

MM.

DUVIARD-DIME, fabricant de dorures et d'étoffes pour ornements d'église, 12, quai Saint-Clair à Lyon.
FERRA, conseiller municipal, à Lyon.
HUGUES, fabricant de tulles, broderies et dentelles, 8, rue du Plâtre, à Lyon.
ISAAC (Auguste), fabricant de dentelles, 1, rue de la République, à Lyon.
TARCHIER, Président du Tribunal de commerce de Tarare.

Suppléants.

MM.

BEDIN (Paul), (de la maison Bedin et Godde), de Tarare.
GINDRE (de la maison Gindre, Duchavany et Cie), tréfileur d'or, quai de Retz, 18, à Lyon.
ROUSSEAU, fabricant de tulles et dentelles, 20, place Tolozan, à Lyon.
TRÈVES (Adolphe), manufacturier, 12, rue des Jeûneurs, à Paris.
WOLFF, fabricant de broderies, 60, rue d'Annonay, à Saint-Etienne (Loire).

CLASSE 17.

MM.

ALAMAGNY (de la maison Alamagny, Oriol et Cie), fabricant de tresses et lacets, à Saint-Chamond (Loire).
BAUDOUIN (de la maison Baudouin, Risler et Cie), filateur à Luxeuil (Haute-Saône).
BERGER, filateur, à Rouen (Seine-Inférieure).
MAGNIER (de la maison Magnier, Duplay, Fleury et Cie), Comptoir de l'industrie linière, à Paris.
MERLE (de la maison Merle et Cie), manufacturier, à Thizy (Rhône).
POIZAT (de la maison Poizat, Coquard et Cie), filateur à Bourg-de-Thizy (Rhône).
DE MOOR, Directeur de la Société Cotonnière, de Saint-Etienne-du-Rouvray, à Rouen.
THIRIEZ (Alfred), filateur, à Lille.

Suppléants.

MM.

BONNASSIEUX fils, filateur, à Panissières (Loire).
LANG (Raphaël), filateur, à Bonsecours-Nancy, (Meurthe-et-Moselle).

CLASSE 18.

MM.

GIROUD fils, fabricant de couvertures de laines, à Lyon.
MASUREL (François), (de la maison Masurel frères), filateur, à Tourcoing.
REYMOND, manufacturier, président du Tribunal de Commerce, à Vienne (Isère).

Suppléant.

SUZOR (Achille), fabricant de laines, à Paris.

CLASSE 19.

MM.

APPERT, fabricant de chaussures, à Paris.
BESSAND, directeur de la maison la Belle-Jardinière, à Paris.
CELLE-MOUCOT, fabricant de chaussures, à Lyon.
BRUN aîné, courtier-expert près le Tribunal de Commerce, à Lyon.
GAILLY (A.). fabricant de chaussures, à Romans.
GONTARD, fabricant de chaussures, à Lyon.
LEBORGNE (de la maison Leborgne, Simon et Cie), fabricant de chapeaux de paille, à Grenoble.
LEDUC A., fabricant de chapeaux, à Paris.
LEPLANT, fabricant de chaussures, à Lyon.
NEYRET, fabricant de confections pour hommes, à Lyon.
PRÉVIEUX, chausseur, à Lyon.
SERVAJEAN, fabricant de chaussures, à Lyon.
SIMON (de la Grande Maison), président de la chambre syndicale des confections, à Paris.
TRESSERIE, administrateur de la Société des Deux Passages et du Grand-Bazar, à Lyon.
VARICHON (de la maison Varichon et Cie), vêtements et confections, à Lyon.
VEYRET, chausseur, à Lyon.

Suppléants.

MM.

MAGNAN (de la maison Magnan, Morel-Armand et Cie), tissus en gros et lingerie, à Lyon.
STORCH, confections pour dames, à Lyon.
POUCHOL, chausseur, à Lyon.
TOURTET, fabricant de chaussures, à Château-Renard (Bouches-du-Rhône).
VARRAUD, fabricant de passementerie, à Lyon.

CLASSE 20.

MM.

BOULY, manufacturier en bonneterie, à Moreuil (Somme).
CAMRON (Louis), (de la maison Cambon frères et Cie), fabricant de bonneterie, à Lyon.
DEHESDIN, fabricant de chemises, à Paris.
DORÉ fils, fabricant de bonneterie, aux Grès (Aube).
GILBERT-BRETON, président de la Chambre syndicale des fabricants de lingerie confectionnée, à Paris.
MARIX, fabricant de cols et cravates, à Lyon.
MAROT fils, fabricant de bonneterie, à Troyes.
METTEY, fabricant de corsets, à Lyon,
PERRIN père (de la maison Perrin et Cie), fabricants de gants, à Grenoble.

Suppléants :

MM.

FOURNIER, fabricant de jerseys, à Lyon.
BENOIT, fabricant de gants, à Lyon.

CLASSE 21.

MM.

ARNAL, coiffeur-posticheur, 37, rue Centrale, à Lyon.
BELLIER, chimiste, directeur du Laboratoire municipal de Lyon.
CRESP (Antoine), fabricant d'essences à Grasse (Alpes-Maritimes), membre de la Chambre de commerce de Nice.
Dr FLORENCE, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, 3, rue des Culattes.
GUESQUIN, parfumeur, 112, rue du Cherche-Midi, à Paris.
MOREL-LAUTIER, parfumeur à Grasse (Alpes-Maritimes), membre de la Chambre de Commerce de Nice.

SIMON, parfumeur à Lyon.
TRAMU, parfumeur à Aix-les-Bains et Menton.
VACHON (Louis), (de la maison Vachon-Bavoux), fabricant de parfumerie, 3, place de la Charité, à Lyon.

Suppléants :

MM.

KEMLER aîné, parfumeur, 57, passage de l'Argue, à Lyon.
TOMBAREL, parfumeur à Grasse.

CONCOURS DE FLORICULTURE & D'ARBORICULTURE

Voici les résultats des concours du 12 au 18 juillet à l'Exposition :

Floriculture. — M. Georges Lucien, horticulteur à Ecully, 3e prix pour un lot de 25 pelargoniums peltatum variés.

M. Drevet, horticulteur, 17, rue Julien, à Montchat, 2e prix pour un lot de 25 coleus.

M. Molin, marchand grainier, 8, place Bellecour, 2e prix, pour un lot d'œillets, fleurs coupées ; 3e prix, pour un lot de roses-trémières fleurs coupées ; 2e prix, pour un lot de giroflées fleurs coupées ; 3e prix, pour un lot de pétunias simples et doubles fleurs coupées.

M. Chinard, marchand grainier, 15, quai Saint-Antoine, œillets de semis, 2e prix pour l'œillet Président Gérard ; 2e prix pour l'œillet, Mme Gérard ; 3e prix pour l'œillet Mme Marie Chinard ; 3e prix pour l'œillet, M. Marc Luizet ; 3e prix pour un lot d'œillets fantaisie fleurs coupées en caisse.

M. Crozy aîné, grande rue de la Guillotière, Lyon. Cannas de semis ; 2e prix, pour le canna Mme Levêque, Mme H. Jacotot, sir trevir Lawrence.

Arboriculture. — M. Morin, à Solaize, 2e prix pour un lot d'abricots ; M. Bréchon, à Vassieux-Caluire, 2e prix pour un lot de fruits : cerises, abricots, pêches, poires ; mention honorable pour abricots et poires. Orphelinat horticole de Chambéry, 2e prix pour un lot de fruits. Adalbert Marès, à Hovy-Bydzor (Bohême-Autriche), 1er prix, pour divers modèles de greffes.

Lundi 6 août s'est ouvert le quatrième concours temporaire d'horticulture. Les fleurs sont exposées sous la grande tente élevée au milieu du jardin horticole.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA FÊTE DE LA PRESSE

C'est aujourd'hui que le Comité de la presse lyonnaise reçoit à l'Exposition de Lyon les représentants de la presse quotidienne française, de Paris et des départements, et les publicistes qui font avec les Félibres l'exode vers le midi.

A cette occasion, MM. Claret ont tenu à accumuler les merveilles et à donner de la ville de Lyon une haute idée à ses hôtes. Les journalistes français vont se trouver ce soir à bord du bateau frêté à leur intention sur le lac du parc, en face d'un spectacle incomparable, d'une illumination magnifique, d'une féerie véritable à laquelle le cadre de la Tête-d'Or seul pouvait se prêter.

Le public qui accourra ce soir à l'Exposition jugera si les organisateurs de cette fête ont trompé son attente ; ils ont voulu faire mieux que jamais, nous ne doutons pas qu'ils y aient réussi.

Aux écrivains de talent, à toute cette élite des lettres qui vont venir de tous les points de la France, au rendez-vous donné par le Comité lyonnais, il fallait un spectacle vraiment digne d'éveiller leur admiration ; nous sommes certains qu'ils emporteront de ce qu'ils auront vu l'impression la plus profonde, impression que les fêtes multiples qui attendent les Félibres ne sauraient faire oublier.

Et en attendant, nous souhaitons à nos confrères de Paris et de la province une cordiale bienvenue.

LES CONGRÈS

CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE

Le Congrès des Sociétés française de géographie a ouvert ses séances jeudi matin, 2 août, sous la présidence de M. le docteur Hamy, de de l'institut. M. Cambefort président de la Société de Lyon, remercie les délégués représentant les ministères, les Sociétés françaises et étrangères d'avoir répondu à son appel. Il fait connaître les motifs qui ont déterminé la Société de Lyon à recevoir le congrès. Elle célèbre, cette année, le 20e anniversaire de sa fondation et elle peut offrir à ses visiteurs l'attrait d'une remarquable exposition coloniale.

Désireuse de remettre un souvenir à tous les congressistes, la Société de géographie a préparé un volume sur Lyon et la région lyonnaise. La description géographique est due à la plume de M. Gallois et les notices, de nature à intéresser les visiteurs étrangers, à la plume de personnes éminentes de notre ville.

M. le docteur Hamy a présenté un travail très intéressant sur les voyageurs lyonnais. Après avoir rappelé les noms des principaux savants qui ont illustré la ville, il fait l'historique complet des explorations, si fructueuses pour la science, de M. Joseph Martin, mort il y a deux ans, au cours même de ses voyages.

M. Cambefort annonce que pendant la durée du congrès des conférences auront lieu au siège de la société, rue de l'Hôpital, 6, à 8 heures 1/2 du soir, les vendredi 3, samedi 4, lundi 6 août.

L'après-midi de cette première journée a été consacré à la visite des palais coloniaux de l'Exposition, sous la direction de M. Ulysse Pila.

DEUXIÈME JOURNÉE

La deuxième journée du congrès a été ouverte sous la présidence de M. Caspari, délégué de la Société de géographie de Paris, et sous la présidence d'honneur de M. de Claparède, président de la Société de géographie de Genève. M. de Claparède, au nom de la société qu'il représente, remercie le congrès de l'honneur qu'il vient de lui confier ; il est heureux de rappeler en cette circonstance les liens de sympathie qui unissent la Suisse à la France et surtout à Lyon.

La matinée a été consacrée à la lecture des comptes rendus des travaux des différentes sociétés représentées. Toutes sont en voie de progrès. Elles se proposent la diffusion de la géographie continentale et coloniale. Pour répondre à ce programme, elles ont ouvert des concours de géographie entre les écoles, publié des bulletins, organisé des cours et des conférences. Les vœux émis au dernier congrès de géographie, tenu l'année dernière à Tours, n'ont pas été stériles. Chaque société a en effet entrepris l'étude de la géographie de sa région ou de son département. Tous ces documents réunis permettront de posséder une géographie complète et exacte de notre pays. Ce sera là un monument précieux que les sociétés de géographie auront élevé tout à leur honneur.

M. Barbier communique des détails très intéressants sur l'utilité de la création par la collaboration commune des ministères, d'un atlas géographique de la France, d'une échelle uniforme et sur le modèle de l'atlas d'Autriche-Hongrie. Cet atlas rendrait d'immenses services à tous les amateurs de statistique. La discussion modifie dans ce sens la proposition faite par la Société de géographie de l'Est : Le congrès national des sociétés françaises de géographie, dans sa xve séance. émet le vœu que les ministères compétents centralisent en une publication spéciale, tout ce qui concerne la géographie physique et la statistique de la France.

Sur la proposition de M. de Varigny et de M. Hamy, il est décidé qu'il sera dressé, avec le concours des délégués présents, une statistique numérique des membres des sociétés françaises de géographie, et que messieurs les secrétaires généraux préparent pour la prochaine session des tableaux indiquant, depuis l'origine, le mouvement du personnel des associations qu'ils représentent. On constate qu'actuellement les sociétés françaises de géographie comptent 15,000 membres en nombre rond.

La séance de l'après-midi a été très intéressante par les rapports qui ont été présentés.

M. Turquen, de la Société de géographie commerciale de Paris, a traité des courants de migrations intérieures en France. Il a communiqué au congrès le résultat de longues et de patientes recherches. Les nombreux graphiques qu'il a présentés ont permis à toutes les personnes de suivre avec un très grand profit les développements du savant rapporteur. M. de Sonnery, de la Société de géographie du Havre, a parlé sur la situation actuelle de l'avenir de la Guyane française ainsi que du rôle de la transportation pour cette colonie. Ce rapport a donné lieu au vœu suivant émis par M. de Varigny : « Le congrès national des sociétés françaises émet le vœu que les pouvoirs publics se préoccupent sérieusement d'utiliser dans nos colonies de transportation, la main-d'œuvre des condamnés de droit commun en louant leurs services aux colons, qu'en ce faisant on dégrève dans la mesure du possible le budget pénitentiaire et que l'on fasse cesser l'anomalie qui existe entre un souci apparent du bien-être des condamnés et les obligations qui incombent à nos fonctionnaires et à nos soldats. » M. Doby de la Société de Nantes, motive dans un rapport très consciencieux la création d'une voie navigable de Nantes à Orléans.

(A suivre).

CONGRÈS COLONIAL

M. Leygues, ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, a désigné M. Sevin-Desplaces, bibliothécaire des musées nationaux, pour représenter le département de l'Instruction publique au Congrès colonial qui s'ouvrira à l'Exposition de Lyon.

CONGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ BATIE

Le Congrès de la propriété bâtie de France s'est ouvert hier matin, à Lyon, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, sous le patronage de l'Union des Chambres syndicales.

M. Georges Picot, de l'Institut, présidait, assisté de MM. Yves Guyot, L. Parmentier, délégué de la direction générale des Contributions directes, et des membres du bureau.

Le manque d'espace nous oblige malheureusement à renvoyer au prochain numéro le compte rendu des séances de ce Congrès où ont été traitées des questions de la plus haute importance.

CONGRÈS DES SAPEURS-POMPIERS

La première séance du Congrès de la fédération des sapeurs-pompiers a été tenue le vendredi 3 août au théâtre des Célestins, sous la présidence de M. Mignot, de Livarot (Calvados), président de la fédération, assisté de MM. Bigot, Bruneau, Cazier, docteur Lepage, etc.

Quatre-vingts sections étaient représentées.

L'assemblée a adopté un vœu tendant au maintien de l'uniforme actuel des pompiers, puis lecture a été donnée de la situation financière de la fédération pour l'année écoulée.

L'actif est actuellement de 19,000 francs et l'excédent des recettes sur les dépenses a été de 2,300 fr.

Les congressistes ont discuté ensuite des diverses modifications à apporter dans les manœuvres et ont adopté un système de changement des thèmes généraux.

Voici les diverses compagnies qui prennent part aux divers concours de la fédération.

Excellence. — Argenteuil, Aurillac, Besançon, Montereau.

Division supérieure. — Chantilly, Moret-sur-Loing, Sens.

1re Division. — Annet-sur-Marne, Auxerre, Bourg, Montmagny, Nemours, Rosny-sous-Bois. St-Chamond, St-Cyr-sur-Loire, Villeurbanne, Villefranche.

2e Division. — Ecully, Mornant, Pont-de-Vaux, St-Claude.

3e Division. — Avignon, Moreteau, Amplepuis.

4e Division. — Bourg-Argental, Clermont-Ferrand, Craponne, Martre-sur-Veyre, Moulins, St-Symphorien-sur-Coise.

5e Division. — Les Chères, Reclases, Valsonne.

Avec les délégations anglaises et portugaises, ces sections de manœuvres représentent un chiffre de 850 pompiers.

La section portugaise venue de Lisbonne et d'Oporto était arrivée jeudi à minuit quarante, sous la direction du commandant Fernandez, inspecteur du service des incendies à Oporto. Le détachement était composé de vingt-quatre hommes, officiers compris. Ils ont été reçus à la gare par le consul du Portugal, entouré de tout le personnel du consulat. La commission de réception n'a pu s'y trouver, n'ayant été prévenue qu'à dix heures du soir de leur arrivée.

Les pompiers anglais, au nombre d'une centaine, commandés par lord Canteloup, général des pompiers anglais et sir Charles Kusel sont arrivés vendredi soir à 10 h. 1/2. Ils ont été reçus par le consul d'Angleterre et la colonie anglaise et les députations du comité d'organisation du Congrès, des officiers du bataillon des sapeurs-pompiers de Lyon et de la Fédération des sapeurs-pompiers de France et d'Algérie. La foule leur a fait un accueil enthousiaste.

***

La deuxième séance du Congrès de la fédération des pompiers de France a eu lieu samedi matin au théâtre des Célestins.

La question traitée au cours de cette séance est relative à la part contributive que les compagnies d'assurances devraient payer aux caisses de retraites des pompiers pour chaque incendie.

Il est juste en effet que les compagnies d'assurances dont les risques diminuent, accordent aux pompiers des gratifications qu'elles seraient tenues de payer au centuple sans la courageuse intervention de ces modestes serviteurs.

C'est dans ce sens qu'un vœu a été émis à la fin de la séance.

Des manœuvres ont été exécutées à 2 heures sur la place Bellecour. Une façade de maison en bois, a été dressée à l'extrémité ouest de la place; et de la statue équestre à cette façade, la place est entourée d'une palissade qui interdit au public l'accès du terrain de manœuvres.

De chaque côté étaient dressées des estrades réservées aux invités :

Les pompiers de Rome et Lisbonne étaient représentés par MM. de Paoli, lieutenant, et Ferreira, venus à Lyon sans troupes.

Les exercices ont lieu seulement entre les Portugais et les Anglais, et ce sont ces derniers qui commencent. Les Anglais sont exactement au nombre de soixante-six, officiers non compris, fractionnés en deux sections, les municipaux et les volontaires, tous placés sous les ordres de MM. les capitaines Dyson, de Windsor et Webb, de Leeds, et appartenant à divers comtés de Sarttford, Margate, Sangdate, Brighton, Folkestone, Pétersborourg, Bornemouth, etc.

Le matériel amené à Lyon par les pompiers anglais est très complet, et leur échelle aérienne paraît plus pratique et moins dangereuse que celles dont se servent nos pompiers lyonnais; elle est également plus légère. Mais ce sont les pompes surtout, qui sont remarquables par leur puissance.

Tout d'abord, les pompiers anglais ont exécuté des sauts d'une hauteur d'environ douze mètres, sur une toile tendue, puis des exercices d'échelle et de descente dans une sorte de sac métallique.

On applaudissait à l'audace de ces braves e dévoués sauveteurs; mais ce qui leur a valu la plus longue ovation, ce sont leurs exercices ambulanciers exécutés avec une rapidité véritablement extraordinaire et leurs émouvants exercices de sauvetage à dos d'homme.

Les Portugais de Porto ont fait montre d'une agilité surprenante qui parfois était vraiment trop téméraire.

Leurs exercices à l'échelle étonnaient les spectateurs par leur hardiesse, aussi les a-t-on fréquemment acclamés.

Les exercices ont pris fin après les essais de pompes par une lutte à la corde lisse et un brillant défilé des divers chars, d'abord au trot, puis au galop avec sonnerie de trompes.

La journée s'est terminée par une retraite aux flambeaux.

***

La troisième journée — Dimanche 5 août — a commencé par un concours de théorie pour les officiers et sous-officiers des Compagnies françaises. Ce concours a eu lieu au lycée Ampère.

Les exercices publics ont repris à midi sur la place Bellecour. Les membres du jury ont passé la revue du matériel et de la tenue de toutes les compagnies prenant part au concours.

Les diverses compagnies de pompiers français avaient pris place dans l'enceinte avec leur matériel, dans l'ordre des divisions auxquelles ils appartenaient.

Le jury, qui avait déjà fonctionné le matin pour le concours de théorie, était présidé par M. le capitaine Bruneau, de Tours. Il était divisé en trois sections.

Le concours de manœuvres a été suivi par une foule énorme qui a applaudi fréquemment nos vaillants pompiers. On a particulièrement remarqué les exercices des pompiers de Besançon, Aurillac, Montereau, Avignon, Villefranche.

Les exercices des pompiers étrangers ont été terminés par une manœuvre d'honneur exécutée par le bataillon des sapeurs-pompiers de Lyon. On a beaucoup admiré le matériel d'incendie du dépôt central et applaudi à l'agilité et au courage de nos pompiers.

Les exercices terminés, on a procédé à la distribution des récompenses. Voici le palmarès:

PALMARÈS

Division d'excellence (manœuvres). — Prix d'excellence, Argenteuil ; prix d'honneur, Montereau ; 1er prix, Aurillac ; 2e Besançon.

Tenue : 1er prix, Montereau ; 2e Argenteuil.

Matériel : 1er prix, Montereau ; 2e Argenteuil.

Division supérieure (manœuvres). — Prix d'honneur, Nemours ; 1er prix, Moret-sur-Lang ; 2e Sens ; 3e Chantilly.

Tenue : 1er prix, Sens.

Matériel : 1er prix, Chantilly.

1re Division (manœuvres). — Prix d'honneur ascendant, Saint-Cyr-sur-Loire ; 1er prix, Montmagny ; 2e Saint-Chamond ; 3e Villefranche ; 4e Irigny ; 5e Rosny-sous-Bois; 6e Annet-sur-Marne; 7e Bourg ; 8e Auxerre ; 9e Villeurbanne.

Tenue : 1er prix, Montmagny ; 2e Rosny-sous-Bois ; 3e Auxerre.

Matériel : 1er prix, Bourg, 2e St-Cyr-sur-Loire; 3e Rosny-sous-Bois.

2e Division (manœuvres). — 1er prix, Ecully ; 2e Saint-Claude ; 3e Mornant ; 4e Pont-de-Vaux.

Tenue et matériel. — Prix unique, Saint-Claude.

3e *Division*(manœuvres). — 1er prix, Avignon ; 2e Villedômer ; 3e Amplepuis ; 4e Morteau.

Tenue : prix unique, Villedômer.

Matériel : prix unique, Villedômer.

4e *Division* (manœuvres). — 1er prix *ex æquo*, Bourg-Argental et Clermont-Ferrand ; 2e Saint-Symphorien-sur-Coise ; 3e Reclose ; 4e Moulins ; 5e Craponne ; 6e Valsonne ; 7e Martres de Veyre.

Tenue : 1er prix, Reclose ; 3e Moulins ; 3e Craponne.

Matériel : 1er prix, Reclose ; 2e Bourg-Argental ; 3e Clermont-Ferrand.

5e *Division spéciale*. — Prix unique, Les Chères.

Théorie d'ambulance. — Prix d'honneur, M. Tabaret, de Besançon ; 1er prix, M. Lefort, de Chantilly ; 2e M. Pourtier, de Saint-Claude ; 3e M. Quinsat, de Martres de Veyre.

Théorie. — Groupe A, officiers. — Prix d'honneur, M. Barbier, de Chantilly ; 1er prix, M. Caillé d'Argenteuil ; 2e M. Forien, de Besançon.

Groupe B, officiers. — Prix, M. Quenault, de St-Cyr-sur-Loire.

Groupe C, officiers. — Prix d'honneur, M. Beaufray, de Morteau ; 1er prix, M. Bouchard, de Craponne ; 2e M. Burdy, des Chères ; 3e M. Lecat, de Clermont-Ferrand.

Groupe A, sous-officiers. — Prix d'honneur, M. Levêque, de Nemours ; 1er prix, M. Leroy, de Moret.

Groupe B, sous-officiers. — Prix d'honneur, M. Guillout, de Joigny ; 1er prix, M. Perrier, de Montmagny ; 2e M. Daira, de St-Claude.

Groupe C, sous-officiers. — Prix d'honneur, M. Lebourg, de Clermont-Ferrand ; 1er prix, M. Vaseille, de Martres-de-Veyre ; 2e M. Vannot, de Bourg-Argental ; 3e M. Hutte, de Reclose.

***

Les fêtes du Congrès se sont terminées par un vin d'honneur offert à l'Hôtel de Ville par la municipalité lyonnaise.

M. Clavel a remercié les pompiers étrangers, anglais, portugais et espagnols d'être venus si nombreux au congrès, répondant à l'appel de la cité lyonnaise.

M. Livarot, président de la Fédération des pompiers de France, a remercié la ville de Lyon de l'hospitalité qu'elle a accordée aux membres du congrès.

Quelques paroles éloquentes ont été encore adressées à l'assistance par M. Fernandez, portugais, et par M. Ottley, consul d'Angleterre à Lyon.

Autour du Congrès

DES SAPEURS-POMPIERS

Il n'est pas encore trop tard pour fixer en quelques mots de rapides et fugitives impressions sur le magnifique élan qu'ont pris depuis dimanche les fêtes des Sapeurs-Pompiers. La retraite aux flambeaux de samedi soir avait provoqué un inoubliable enthousiasme que l'on n'avait pas vu depuis les Russes. Cette promenade, à travers les rues, de tous ces hommes de devoir et de dévouement, ce matériel de chars et de pompes prêts pour les catastrophes et qui, cette fois, suivait sans alarme et à un pas tranquille, une route triomphale, avait fait battre le cœur de la foule, par le saisissant contraste des possibilités entrevues.

Il y avait aussi quelque chose de grandiose, de supérieur, dans cette réunion d'hommes venus à grands frais de lointaines contrées, d'hommes de nationalité diverses, qui avaient une pensée commune, l'amour du devoir et l'esprit de sacrifice et d'héroïque dévouement. Anglais, Portugais et Français, que la politique divise parfois, ne formaient qu'une armée unie, armée de la paix, marchant non pour détruire, dans la gloire des armes et des envolées de drapeaux, mais presque toujours dans les ténèbres de la nuit et dans l'obscurité de l'héroïsme. Toutes ces idées avaient en un instant traversé les esprits et comme un grondement de tonnerre, incessamment répété, les acclamations se succédaient, superbes et formidables.

Nos hôtes ont déclaré que jamais ailleurs ils n'avaient eu une si belle, si chaude réception. Il fallait pour l'offrir telle, une communauté de sentiment qu'on ne retrouve guère, une vision inspirée d'une grande idée ; et puis une ville qui se donne tout entière, comme la nôtre, et dont on est toujours sûr d'être compris quand on lui parle de devoir, de dévouement, d'assistance.

La réception offerte par la municipalité, le lendemain, à l'Hôtel de Ville, s'est ressentie de cette chaude réception. Les Anglais étaient venus en nombre ; parmi eux, leurs maires en robes rouges ou grises, et à bicorne ; les Portugais étaient au complet, et ce n'est pas sans émotion qu'on a entendu la voix vibrante de leur commandant, le commandant Fernandez, répondre à l'éloquente allocution de M. Clavel, adjoint au maire, en invoquant d'anciens souvenirs et en déclarant, lui aussi, que le dévouement ne connaît pas de patrie et que la fraternité des hommes, pour conjurer un péril commun, ignore les frontières.

M. le vice-consul d'Angleterre avait déjà remercié en termes émus M. Clavel et la municipalité lyonnaise et lui avait transmis l'expression intime des sentiments de ses compatriotes.

La grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville que nos hôtes admiraient curieusement a entendu alors retentir d'énergiques acclamations, comme il s'en est peu produit sous ces voûtes dorées : aux vivats des Portugais répondaient les énergiques hourrahs des Anglais, pendant que la Fanfare Municipale, en bas, jouait les airs nationaux des trois pays.

***

Le lendemain, avant le départ, un dîner offert par le consulat d'Angleterre réunissait dans un grand salon du restaurant Mille les chefs des pompiers portugais, les sapeurs-pompiers d'Angleterre, les membres du comité de réception et quelques invités.

A la table d'honneur nous remarquons aux côtés de M. Ottley, qui présidait, M. Pain, conseiller de préfecture représentant M. le préfet du Rhône, M. Clavel, adjoint au maire de Lyon, les membres de la commission d'organisation : colonel Rousset, Arnoud, Clermont, Rieublanc, Thévenet, conseillers municipaux ; Dorel, Bussy, Peguin, ingénieurs ; commandants Perrin et Nachon ; M. Faure, conseiller municipal et M. Piotet qui représentaient le conseil supérieur de l'Exposition, M. Mignot, président du Congrès, M. Brown, vice-consul des Etat-Unis, M. Million, vice-consul du Portugal ; G. Fernandez, inspecteur général du service des incendies, A. J. Ferreira, inspecteur du service des incendies à Lisbonne ; L. A. de Guimaraes, capitaine des pompiers portugais ; M. Jules Cambefort, MM. Gane et Dyson, anciens maires de Windsor, M. Barber, conseiller municipal de Windsor, capitaines Dyson, de Windsor, et Webb, de Leeds ; Rochex, chef de cabinet du maire ; Noth, chancelier du consulat anglais ; Jacquier fils, etc.

C'est le moment des toasts.

M. Robert Ottley se lève et prononce l'allocution suivante :

Discours de M. Ottley.

Messieurs,

J'ai le plaisir et l'honneur de porter ce soir un toast qui obtiendrait certainement un bon accueil partout, mais qui aura dans cette réunion un accueil chaleureux, puisqu'il est porté à la santé du chef de l'État.

Dans ce moment, et dans notre ville, il me semble qu'il serait impossible de porter un toast pareil, sans jeter un regard en arrière vers cette triste époque, peu éloignée, où un crime odieux a plongé la nation tout entière en deuil.

Je désirerais, Messieurs, payer en passant un tribut de profond respect à la mémoire de cet homme, éminent, intègre, plein de dévouement, qui est mort pour la patrie comme un soldat à son poste.

Nous avons été témoins à ce moment d'un courant de sympathie pour la France qui a été remarquable par son accent de vérité et son universalité. On ne pourait lire, sans émotion, les nombreux témoignages de bienveillance qui nous sont arrivés de tous les côtés.

Le manteau de M. Carnot est heureusement tombé sur les épaules de M. Casimir-Perier. Digne héritier d'un nom historique, auquel il donne encore de la distinction, son passé et ses grandes qualités personnelles justifient les belles espérances que le pays a fondées sur lui.

Aujourd'hui les mêmes problèmes sociaux et économiques, occupent, ou plutôt préoccupent tous les gouvernements, et il faut féliciter, non seulement la France, mais l'Europe entière, que, dans ce moment un homme d'Etat à la fois ferme et libéral, dirige les affaires de ce grand pays.

Messieurs, je lève encore mon verre et je vous prie de boire avec enthousiasme à la santé de Monsieur le Président de la République. (Applaudissement.)

M. Pain, conseiller de préfecture, lui répond au nom de M. le Préfet du Rhône, en portant à son tour un toast à S. M. la reine d'Angleterre.

De chaleureux hourrahs saluent « les loyaux toasts ». M. Clavel, au nom de la municipalité lyonnaise, prend alors la parole et prononce une très énergique allocution, dans laquelle il rend justice aux progrès réalisés par la Grande-Bretagne dans la construction des engins et appareils destinés à combattre l'incendie. Il félicite les Portugais de leur excellente tenue, de leur agilité, de leur compétence et unit dans un même toast ces soldats du devoir qu'un même dévouement unit, sans distinction de frontières.

Le commandant Fernandez remercie ses camarades d'Angleterre et de France de tout ce qui a été fait pour ses compatriotes et pour lui, des paroles de sympathie qui leur ont été adressées. Le commandant s'exprime d'abord en Français avec une correction et une aisance parfaites et même avec une réelle éloquence. Puis il demande, au milieu de son toast, la permission de changer d'idiome et, avec la même facilité, au milieu des applaudissements enthousiastes, il s'exprime et termine en anglais.

Un capitaine français, M. Lefebvre se trouve là fort heureusement pour lui donner la réplique et lui aussi prononce un toast en Anglais.

Alors, par exemple, l'enthousiasme ne connaît plus de bornes : les hourrahs frénétiques se succèdent et quand le capitaine Lefebvre a terminé, on lui fait ainsi qu'au commandant Fernandez, une véritable ovation qui se termine par une vieille complainte anglaise, entonnée et reprise par toute la salle.

M. J. Cambefort porte ensuite la santé de M. Ottley, de la colonie anglaise et de l'Angleterre dont il prononce un vif éloge. Le capitaine Webb, de Leeds, et le commandant Perrin, de Lyon, clôturent la série des toasts, par de vibrantes allocutions, énergiques et chaudes, saluées par les bravos sans réserve de l'auditoire. Le toast du capitaine Webb était prononcé en anglais ; M. Webb est un parfait orateur qui a développé avec une grande force de sentiments ce thème de l'union internationale des sapeurs-pompiers, que le devoir et le dévouement, la communauté du

but, du sacrifice et du danger, font soldats d'une seule patrie : l'humanité.

Le capitaine Webb a été fortement applaudi et c'était justice.

Les Anglais ont entonné ensuite une vieille chanson écossaise, et avec force regrets, l'heure du train approchant, on a dû se séparer.

Il va sans dire qu'après les loyaux toasts, on avait entonné le *God save the Queen*, religieusement écouté. Détail touchant, immédiatement après, les Anglais ont chanté le *Marseillaise*, et comme la plupart des hommes ne connaissaient pas les paroles françaises, ils se contentaient de la musique qu'ils avaient fort bien retenue.

Ce qui est à noter aussi, c'est l'esprit de profonde sympathie, de franche cordialité, qui a uni un moment tous les assistants, l'ordre et l'harmonie qui ont présidé au repas — et dont il faut remercier en les louant les membres du comité de réception de la colonie anglaise, et principalement M. le consul d'Angleterre, sir Robert Ottley et ses très charmants collaborateurs, parmi lesquels l'aimable chancelier du consulat M. Noth.

Seulement, quand on nous dira une autre fois, que même à table, les Anglais sont froids, peu communicatifs, peu enthousiastes et silencieux — en nous reportant à cette charmante invitation de lundi dernier, nous demanderons la permission de ne pas le croire sans réserves.

H. M.

LES AUDITIONS MUSICALES

Les auditions données à l'Exposition sur les superbes pianos d'Erard, exposés dans le Pavillon des Arts religieux, continuent à attirer un très nombreux public.

A l'une des dernières séances nous avons entendu M. Maillot, professeur au Conservatoire de Saint-Etienne, et une de ses élèves, Mlle Salomon, qui ont exécuté la tarentelle pour deux pianos de Saint-Saëns ; Mlle Salomon a joué seule diverses pièces de Bach et de Listz : le maître et l'élève ont été vivement applaudis.

A la séance suivante un ancien lauréat du Conservatoire de Lyon, M. Charles Michel, actuellement élève du Conservatoire de Paris, a interprété avec de sérieuses qualités la Sonate de Grieg ; il a vu son succès partagé avec Mlle Chanal dans l'exécution de pièces pour deux pianos, la romance de Rubinstein et la suite du *Conte d'Avril* de notre compatriote, M. Widor.

Samedi a eu lieu l'inauguration du grand orgue construit par la maison Ch. Mutin. L'orgue était tenu par M. A. Convert, organiste de Saint-François et du collège Saint-Joseph, professeur au Conservatoire.

M. Bay, violoniste, professeur au Conservatoire, et Mlle Forestier, harpiste de l'orchestre du Grand-Théâtre prêtaient leur concours.

LA TUNISIE A L'EXPOSITION DE LYON

Nous lisons dans la *Dépêche Tunisienne*, la note suivante, à propos de l'article que nous avons consacré à la Tunisie :

Suum cuique :

L'article de M. H. Noël dans le *Bulletin Officiel de l'Exposition de Lyon*, article consacré à la section tunisienne et que nous avons reproduit hier, n'a pas cessé que de surprendre plusieurs personnes au sujet du rôle prépondérant que l'auteur assigne à M. Massicault, notre ancien résident, en ce qui concerne la préparation et l'organisation de notre coopération à cette grande entreprise.

Il ne faut pas, à notre avis, trop s'étonner, encore moins chercher les causes cachées qui peuvent, dans tel ou tel article de journal écrit sur un pays, mais loin de ce pays, engendrer certaines erreurs. Il est évident, par exemple, et chacun sait ici que la participation de la Tunisie à l'Exposition de Lyon n'a pu qu'être entrevue par M. Massicault.

Toutes les négociations ont été menées et faites par le Ministre actuel et si, comme nous l'espérons, notre section remporte un légitime succès à Lyon, l'honneur lui en reviendra.

Ces réserves n'enlèvent rien à la valeur de l'article du *Bulletin Officiel* qui semble réserver à la Tunisie une place particulièrement flatteuse.

Il est bien évident que la participation de la Tunisie à l'Exposition de Lyon n'a pu être qu'entrevue par M. Massicault qu'une mort rapide et subite a arraché trop vite à la réalisation de son œuvre. Il est bien évident aussi que nous n'avons jamais songé à contester ou à amoindrir la légitime action de M. Rouvier, qui s'est très heureusement exercée au profit de la section tunisienne. Si nous avons plus spécialement loué M. Massicault, c'est qu'il avait été un des promoteurs de la participation de la section tunisienne, c'est qu'il avait été lyonnais, c'est surtout qu'il convenait de réserver à sa mémoire un éloge public. Les morts ne savent ni se défendre, ni se rappeler, dans l'oubli des services rendus, au souvenir des vivants.

Les Joutes sur le Lac de la Tête-d'Or

Sur l'initiative de MM. Billiet et Darmezin on vient de décider l'organisation de grandes joutes sur le lac, qui auront lieu les 19 et 20 août courant.

Ces joutes seront données par une société de pêcheurs et de marins du port de la ville de Cette, dans le même genre de celles qui ont été données à Barcelone lors de la dernière Exposition.

La bravoure et l'adresse que déploient à ce jeu depuis un temps immémorial une partie des Cettois, leur ont acquis une réputation dont cette ville s'enorgueillit à juste titre.

Naturellement, les jouteurs amèneront avec eux, leur « tintaines », immenses embarcations de quinze tonnes qui trancheront sur les minuscules barques de nos jouteurs lyonnais.

Il serait intéressant de voir lutter nos braves mariniers contre ces pêcheurs de haute mer, qui ont, du moins, l'habitude des manœuvres dangereuses.

GRAND CONCOURS MUSICAL DE LYON

des 12, 13 et 14 août 1894

Quelques jours nous séparent à peine des fêtes de notre grand concours musical, et nous pouvons assurer que le comité organisateur ne reste pas inactif.

Grâce au concours de l'autorité militaire et de toutes les administrations civiles, les quatre cents sociétés qui viendront prendre part à ces grandes luttes orphéoniques, sont dès aujourd'hui assurées de leur bien-être comme séjour et nourriture.

Sans compter la Suisse, l'Espagne, l'Algérie, la Tunisie, plus de cinquante départements seront représentés par l'élite de leurs sociétés musicales.

De grands concerts seront organisés par la musique de la Garde républicaine.

Nous pourrons donc voir à Lyon, pendant quelques jours, des fêtes remarquables qui attireront dans notre ville un nombre considérable d'étrangers, et si le soleil, comme nous l'espérons, veut bien se mettre de la partie, elles laisseront certainement dans la mémoire de tous nos visiteurs un agréable souvenir.

PETITES NOUVELLES DE L'EXPOSITION

A propos du voyage de la musique de la garde républicaine à Lyon, plusieurs journaux ont annoncé que son séjour dans cette ville ne serait que de cinq jours. Cette nouvelle est inexacte. La musique de la garde républicaine quittera Paris le 8 et n'y rentrera que le 16, l'inspection du régiment n'ayant lieu que le 20 août.

Aux Villages Exotiques

UN MARIAGE SÉNÉGALAIS

Aujourd'hui jeudi sera célébré, en grande pompe, au village sénégalais, le mariage de la jeune Aram Diop, serrère du Saloum, âgée de quatorze ans, avec Schirk Tarwré, touareg de Tombouctou.

Les fêtes du mariage commenceront demain soir, à quatre heures.

Ce sera une cérémonie des plus bizarres et qui ne se renouvellera probablement pas au village noir, et la foule sera grande pour en suivre les péripéties.

Ce sont des Mandingues, amis et alliés du Touareg, qui serviront de garçons d'honneur à la jeune fille. L'un d'eux partira à cheval faire le simulacre de l'enlèvement et emportera la jeune fille en croupe. Après avoir tourné avec elle trois fois autour de l'arbre des Palabres, il la conduira dans le second village, à la mosquée, où on lui offrira du kola et du tabac à priser (?). Là le marabout reçoit les 21 fr. 25 traditionnels, sortes d'arrhes, les *amarrages*, comme ils les nomment, qui consacrent le mariage. Car eût-on payé la jeune fille mille ou cinq mille francs aux parents, sans les 21 fr. 25 pas de mariage possible.

Le marabout récite les prières et les termine par *Amin*, qui ressemble à l'*Amen* des prières chrétiennes. Cela veut dire : le mariage est fait.

Alors la jeune fille est amenée en grande pompe à la case de son mari, qui l'attend à la porte et lui offre dans les deux mains ouvertes une mesure de mil, promesse que la famille ne manquera jamais de rien.

Ainsi se consacre le mariage. Mais il est accompagné de danses, de chants, de salam de toutes sortes et des plus bizarres.

Les fêtes durent deux jours ; mais la cérémonie la plus curieuse sera celle de demain soir. Le public va envahir le village et, comme pour les autres fêtes, l'enceinte sera trop étroite pour contenir les assistants.

LES TRAINS DE PLAISIR

L'Exposition est maintenant dans toute sa splendeur et les nombreux étrangers qui la visiteront n'auront pas à regretter leur voyage.

Chaque train amène des visiteurs, depuis la semaine dernière on a dû doubler et même tripler les rapides. Cette affluence va s'augmenter encore à l'occasion des trains de plaisir qui viennent d'être organisés. La compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a consenti de fortes réductions pour faciliter les déplacements ; c'est ainsi que les prix de Paris à Lyon sont fixés à 39 fr. en seconde

classe et 25 fr. en troisième pour une durée de six jours.

Nous espérons que les trains de plaisir seront multipliés dans toutes les directions, car la réputation de notre Exposition universelle est suffisamment établie aujourd'hui pour faciliter le voyage à tous ceux qui désirent se rendre compte des progrès de l'Industrie et du Commerce, autant que des nombreuses attractions installées au parc de la Tête-d'Or.

NOS VISITEURS

Une vingtaine d'élèves de l'Ecole normale d'Alger arriveront dans quelques jours à Lyon. Ces jeunes Algériens, qui sont coiffés du fez et portent sur les épaules un souple haïk blanc recouvrant le veston chamarré de brandebourgs, viennent visiter l'Exposition universelle de Lyon. Ils se rendent également à Paris, Grenoble et Saint-Etienne. Le directeur de l'Ecole normale et deux professeurs les accompagnent.

***

Parmi les visiteurs venus ces jours passés pour visiter l'Exposition de Lyon, nous relevons plusieurs personnages de marque :

Le baron de Rothschild et ses fils;

S. E. Monsieur Marasky, chambellan de S. M. l'Empereur de Russie;

Le colonel russe Mouyaky et sa famille;

M. Adriano de Païro, professeur à l'Ecole polytechnique de Porto;

Le cheick Abbou-Nadara;

La comtesse de Bredow, de Saint-Pétersbourg;

Le baron Montell, de Turin;

Le commandeur Amato Pojero, de Palerme.

***

Deux membres du cercle de l'*Epatant*, M. Burky-Perdonnet et le peintre amateur Méandre sont venus en bicyclette de Paris à l'Exposition de Lyon.

***

Il est probable que M. Delcassé se rendra à Lyon pour visiter l'Exposition coloniale, une des merveilles du parc de la Tête-d'Or. Dans tous les cas, on espère que M. le ministre des colonies assistera à la distribution solennelle des récompenses avec quelques-uns de ses collègues.

LE CONCERT DE L'EXPOSITION

Derrière le Palais des Arts religieux, s'élève depuis quelques jours, une élégante petite scène d'un charmant café-concert où rien n'est à désirer : excellente musique sous la direction d'Arnaud, excellents artistes dirigés par un parfait régisseur, M. Clément, et consommations de premier choix servies par la maison Dorée.

Depuis l'ouverture il y a foule, c'est le rendez-vous obligé du monde élégant — et voici que maintenant, grâce à l'intervention aimable de M. Claret fils, cela va être mieux encore. Il a eu la bonne idée de s'adresser à deux spécialistes maîtres ès genres des *Revues*, MM. Verdellet et Cinoh et leur a demandé une amusante fantaisie qu'on a montée avec grand luxe et qui fera courir tout Lyon, « Autour de la Coupole ». On peut mettre ou omettre les guillemets, le résultat sera le même.

La première représentation a eu lieu hier avec un succès fou ; je me garderai de la déflorer par des indiscrétions avant la lettre. Mon confrère Raoul Cinoh s'adresserait à son excellent ami du *Lyon Républicain*, celui qui écrit les « Feuilles Volantes » ainsi appelées par antiphrase sans doute, car on se hâte de les empêcher de voler en collectionnant ses délicieux articles dont quelques-uns sont de vrais bijoux littéraires ; je serais dans les papiers publics. Il vaut mieux pour toutes ces raisons que je laisse aux lecteurs du *Bulletin* le plaisir de la surprise, mais à l'avance connaissant le bon goût et le talent des deux auteurs de la *Revue*, je garantis que la surprise sera agréable.

H. N.

UN BANQUET

Un groupe d'exposants se sont organisés pour offrir un banquet à MM. Claret père et fils. Ce banquet, dont le prix de souscription est de dix francs, aura lieu dans le courant de septembre, dans l'intérieur de l'Exposition.

On peut se procurer des billets au bureau de tabac situé à gauche de l'entrée principale de la grande Coupole. Un chaleureux appel est fait à tous les exposants pour former le comité définitif d'organisation.

A L'EXPOSITION

CONCERTS LUIGINI. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2 au kiosque, devant la Coupole, grand Concert symphonique, par l'orchestre du Grand-Théâtre, sous la direction de A. Luigini.

Les mardi, jeudi, samedi et dimanche, Concert à 3 h. 1/2.

CONCERT-SPECTACLE. — Après le Pavillon de la Croix-Rouge. Tous les jours, à 3 h. et à 8 h. grande représentation.

VILLAGE ET THÉATRE ANNAMITES. (Exposition Coloniale.) — Tous les jours visite du village. — Théâtre. — Représentation par une troupe indigène. — Prix d'entrée : **1** fr., entrée gratuite pour les enfants au-dessous de 10 ans accompagnés de leurs parents; demi-place pour les militaires.

VILLAGES DAHOMÉEN ET SÉNÉGALAIS. — Exposition ethnographique africaine, sous la direction de M. Barbier, explorateur. Prix d'entrée des deux villages réunis **1** fr.

TOMBOUCTOU. — Chemin de fer. Attractions exotiques. Villages de Fellatah, Aïssaoua.

DIORAMA JACQUARD. — Musée. — Figures en cire de grandeur naturelle. — Reconstitution historique de la vie du grand inventeur lyonnais. — Scènes émouvantes.

BALLON CAPTIF DE L'EXPOSITION. — De 9 h. du matin à 11 h. du soir, ascensions de jour et de nuit à 300 mètres. — Musée aérostatique. — Concerts. — Photographie. — Buffet. — Projections électriques. — Ascensions libres.

Prix d'entrée : **0** fr. **50**. — Ascension : **5** fr.

TONIQUE CÉLESTE de H. C. BÉALE
Rend aux cheveux couleur naturelle, arrête la chûte, tonifie les racines. - *Produit hors ligne.*
Dépôt gén^l : à *Lyon* M. Rabusson rue Vieille-Monnaie, 13
Se vend : M. Payen, 9, r. République et princ. parf.

J. SAMBET
Place de la Miséricorde, 12
LYON
Fournisseur des Hôpitaux
PRODUITS AU GLUTEN
Pain, Pâtes et Chocolat
Livraison à domicile et Expéditions
CUISSON TOUS LES JOURS

EXPOSITION DE LYON
Vient de paraître :
LE
CATALOGUE OFFICIEL
DES EXPOSANTS
GROUPE IV
Matériel et procédés des Arts libéraux
Prix du fascicule : 1 fr., par la poste, 1 fr. 15
EN VENTE
à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, 14
et à l'Exposition.

Grande Fabrique de Vélocipèdes
P. FAGEOT AINÉ
CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.
47-49, Boulevard du Nord, 51-53
— LYON —
IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES
GROS

DÉTAIL
STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION
Atelier spécial de réparation pour tous systèmes
Grand assortiment de pièces détachées pour des industriels s'occupant de la fabrication ou de la réparation des machines.

Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est
L'ALCOOL DE MENTHE DE **RICQLÈS**
Recommandé contre les moindres malaises.
BOISSON HYGIÉNIQUE ET RAFRAICHISSANTE.
PRESERVATIF contre les **ÉPIDÉMIES.**
EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE EXQUIS
Exiger le nom **DE RICQLÈS** sur les flacons.

Obtention, Exploitation et Vente de
BREVETS D'INVENTION
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
Dépôt de **Marques de Fabrique.** — **Consultations** sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.
G. FREYDIER-DUBREUL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS
31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

G^DE BRASSERIE FAURE
Place Bellecour (Angle rue Gasparin)
DÉJEUNERS **2f50** — DINERS **3f**
soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE
Restaurant ouvert toute la Nuit
CONSOMMATIONS DE MARQUE

ÉLECTRICITÉ
FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE
Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres
Anc^ne Maison CHOLLET & RÉZARD
CHOLLET Successeur
Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)
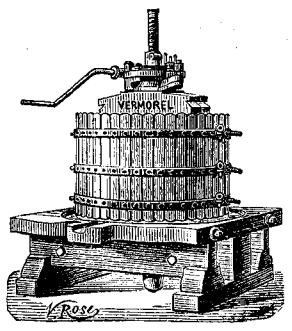

POMPES à vin
PRESSOIRS
Fouloirs
Égrappoirs
ALAMBICS
Grande Fabrique de Cuves et Foudres
Exposition de Lyon — **Chai modèle** (Coupole) **et Pavillon spécial** *Près la porte Tête-d'Or.*
Ecrire à V. VERMOREL, à VILLEFRANCHE (Rhône)

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET

CH. MORETTON & Cie, Succrs

9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE au comptant et à crédit

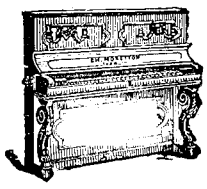

Location. Accords. Réparations. Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE

DE TOUS GENRES

R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES

BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité

PREMIÈRE QUALITÉ

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Ch. BRISEBARD, *fabricant à Besançon (Doubs)*

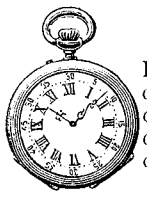

Aux Lecteurs du « BULLETIN OFFICIEL »

Par suite d'entente avec M. C. BRISEBARD et afin d'obtenir une prime à nos lecteurs, nous avons obtenu une réduction de 15 °/₀ sur tous les articles du catalogue de 1894. Il suffit de renvoyer ce coupon à la maison C. BRISEBARD.

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et Mme Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discrétion absolue.

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

AMEUBLEMEMTS

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

LYON — 42, cours de la Liberté, 42 — LYON

MEUBLES ORDINAIRES ET RICHES

Meubles et Sièges d'Art

Tentures — Glaces — Tapis — Literie complète

Successeur de M. Hilaire DUFIN

POUR LA

FABRICATION DES MEUBLES D'ART

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE 1894

A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

L'AGENCE MÉJEAN ET Cie

6, place des Terreaux.

tient à la disposition de Messieurs les Exposants un très grand choix de bons employés des deux sexes avec ou sans cautionnement, il suffit de lui en faire la demande.

Représentation à l'Exposition

25 °/° d'économie.

PARCS & JARDINS

C. JACQUIER FILS

1, rue des Tuiliers (Monplaisir-Lyon)

Cultures et Collections générales de tous les végétaux en plein air, servant à l'ornementation des jardins : Arbres fruitiers, forestiers, d'alignement, arbustes à fleurs et à feuilles persistantes, conifères, rosiers, clématites, plantes grimpantes, plantes vivaces, jeunes plants pour haies et reboisement, etc., etc. Tracés et exécution de Parcs et Jardins.

LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à l'entresol, **A LOUER** à bail à l'année ou pour la durée de l'Exposition.

FABRIQUE DE REMISSES

J. MOUSSY Fils

16, rue des Capucins, 16

Tissage mécanique Bté S.G.D.G. Soies, Cotons, Fils et Fournitures générales pour la Soierie.

POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1er, Lyon

POLISSAGE ET NICKELAGE

Sur tous métaux

M. GEOFFRAY & Cie

Usine à vapeur et Bureaux :

271, rue Vendôme, 1, place Vendôme

Près le cours Gambetta

LYON

Bain spécial pour pièces de grandes dimensions. — Etalages. — Spécialité pour les articles de Sellerie, Orthopédie, Chirurgie. — Bain approprié et monté pour le Nickelage dit *Anglais*, des Pièces vélocipédiques, Articles militaires, etc.

Gd Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des Cies de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — **MAISON FONDÉE EN 1854** — *TÉLÉPHONE*

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : *13, rue de Vendôme.*

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

ÉTABLISSEMENT MÉDICAL

Du Docteur COURJON à MEYZIEU (Isère), près Lyon (2e année)

Spécial pour le traitement des Maladies du **Système nerveux et Affections chroniques**

Ce vaste établissement, construit dans une propriété de 7 hectares, comprend plusieurs villas absolument séparées, ce qui permet un classement régulier des pensionnaires, suivant l'âge, le sexe et la maladie. — Bâtiments, cours, jardins, parcs, services, salles de bains, douches, massage et électrisation, tout est distinct.

S'adresser à Meyzieu ou à Lyon, 14, rue de la Barre.

EXPOSITION DE LYON

Catalogue Général et Officiel des Exposants

Pour tout ce qui concerne la rédaction et la publication de cet ouvrage, le seul officiel, s'adresser à l'**Agence Fournier,** 14, rue Confort et dans ses succursales : Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Chalon-sur-Saône, Mâcon, *Dijon et Clermont-Ferrand.*

MONT ROSE, MONT CERVIN

Chemin de fer

DE

VIÈGE A ZERMATT

(Suisse)

Zermatt, altitude 1.600 mètres. — **Buffet.** — Service catholique tous les matins. — **Excursions** et **Ascensions** à la portée de toutes les forces. — Stations intermédiaires : Saint-Nicolas et Rauda.

Un séjour dans la vallée emplace avantageusement un séjour au bord de la mer.

Voiture de luxe à disposition à Viège, si dix voyageurs au moins, payant pour la 2e classe, en font la demande.

Surtaxe de 5 fr. par personne pour Zermatt.

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES

Grilles, Portes, Portail en fer forgé et fer Elégi, Serres, Bâches, Châssis, Kiosques, Marquises, Vérandas, Ponts, Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères, Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

VOYAGES & EXCURSIONS EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

Excursions en Savoie et Dauphiné

Billets Circulaires à prix réduits, comportant des parcours en Chemins de fer, Bateaux et Voitures (publiques et particulières), pour visiter les Massifs du Mont-Blanc la vallée de Chamonix, le Grand et le Petit Saint-Bernard, le Val d'Isère, la Vallée de Pralognan, la Tarentaise, les Massifs de l'Oisans, du Briançonnais.

Billets spéciaux pour Excursions à la Grande-Chartreuse. — Billets de Bains et Villes d'Eaux. — Coupons d'Hôtels.

POUR RENSEIGNEMENTS s'adresser à

L'AGENCE COOK

Aux bureaux de PARIS, 1, place de l'Opéra — MARSEILLE, 43, rue Noailles

Le Propriétaire-Gérant : **V. FOURNIER.**

9736 — **Imp. L. Delaroche & Cie, place de la Charité, Lyon.**